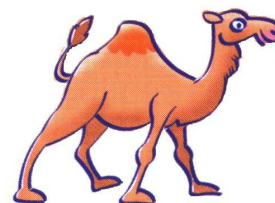


Drom, mai 2010

110

www.drom.fr



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie



Accueil périscolaire

Pour répondre aux besoins exprimés par les familles, le Conseil Municipal de Drom a lancé une réflexion sur l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'un service d'accueil périscolaire.

En effet, la typologie de la population s'est fortement modifiée durant la dernière décennie, avec un important taux de renouvellement et de rajeunissement.

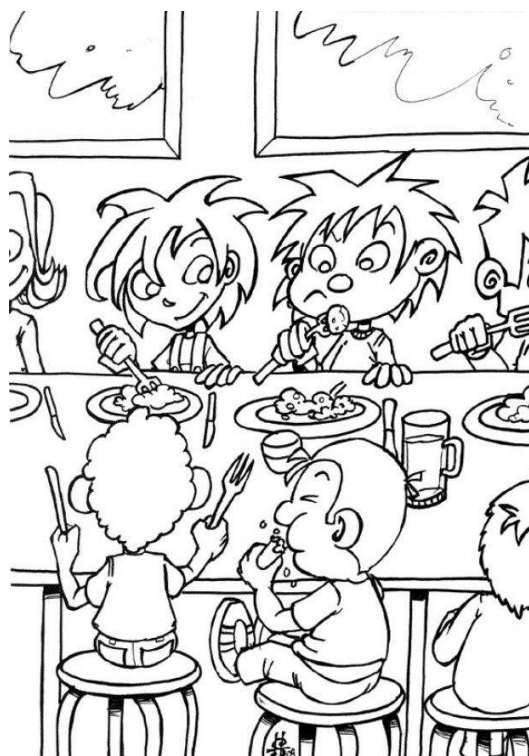
Actuellement, à Drom, 1 habitant sur 6 est né après 2000.

Les familles concernées par l'école, ou qui le seront dans les toutes prochaines années, ont été consultées. Le Sou des Ecoles a aussi été associé à cette réflexion, ainsi que l'assistante maternelle en activité sur notre commune.

Il est maintenant décidé de mettre en place un accueil périscolaire dès la rentrée de septembre 2010, qui sera porté par le Sou des Ecoles. Un partenariat est alors en cours de formalisation entre la commune et l'association.



Des détails restent encore à affiner, mais on peut déjà indiquer que les enfants pourront être pris en charge le matin avant l'école, l'après midi après la classe, et pendant la pause méridienne avec fourniture d'un repas préparé par un professionnel. Un agent sera alors recruté à cet effet : une offre d'emploi est diffusée, téléchargeable sur www.drom.fr, rubrique *Actualités*.



Soirée débat

L'association V.I.S. (Vigilance Information Santé) propose une soirée débat le vendredi 28 mai, à 20 H 30 à la salle des fêtes de Treffort-Cuisiat, avec la projection du film « *Nos enfants nous accuseront* », documentaire de 112 minutes.

Une tragédie environnementale guette la jeune génération avec l'empoisonnement de produits alimentaires par certaines pratiques agricoles, occasionnant des dégâts sur la santé publique. Témoignages concrets à l'appui, un constat : ne pas seulement constater les ravages, mais trouver tout de suite les moyens d'agir, pour que, demain, nos enfants ne nous accusent pas.



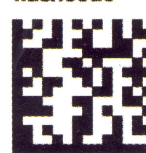
Promotion du territoire : la première B.D. multimédia !



La Cavalière au Manteau Rouge

Une aventure incroyable
au Pays de Bourg-en-Bresse

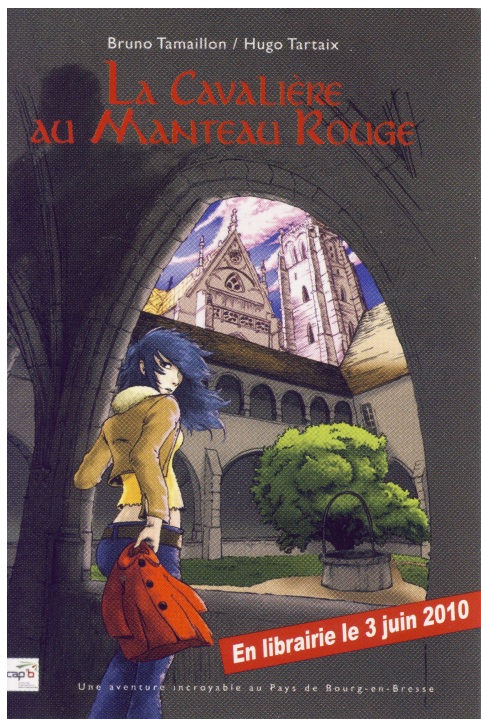
flashcode



web

CAP3 est le syndicat mixte de développement du bassin de vie de Bourg en Bresse. Regroupant 7 intercommunalités (130 000 habitants sur 74 communes), il est le support du « C.D.D.R.A. » : Contrat de Développement Durable de la Région Rhône Alpes.

Rhône-Alpes Région



Après les « Aventures Jeux de Fifrelin » et les « Zanimobalades », CAP3 poursuit dans l'innovation au service et à la promotion du territoire en créant

la première bande dessinée interactive,

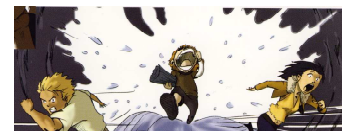
avec la collaboration de orange. Grâce aux flashcodes présents au détour des illustrations, il sera possible d'accéder facilement, avec un téléphone mobile, à des vidéos des partenaires économiques, des sites touristiques du territoire et des paysages parcourus.



Une façon palpitante
de parcourir le bassin de Bourg en Bresse.

L'intrigue débute lors du Jumping International de Bourg en Bresse, le 4 juin 2010. Se trouvant face à un mystère à résoudre, et ne disposant que de maigres indices, Julia, Jeff et Tom vont être entraînés dans un tourbillon d'aventures qui les emmènera de la cité burgienne jusqu'en Bresse, Dombes, Bugey . . .

. . . sans oublier le Revermont où,
dans leur périple, ils traverseront
une petite vallée typique !



Comme pour toute grande production, avant sa sortie, le **3 juin 2010**, découvrez la bande annonce de **La Cavalière au Manteau Rouge** sur : www.aupaysdefifrelin-labd.fr

Cyclisme

Prisée des cyclistes, notre vallée va être le théâtre de deux manifestations consécutives.

Le **30 mai**, de 13 H 00 à 18 H 00, le **8^{ème} Prix de Ramasse** se déroulera sur une boucle entre les deux villages, au départ de Ramasse. A Drom, les concurrents arriveront par « la route d'en haut », tourneront par le Chemin des Montbéliardes et celui des Carrières pour retourner à Ramasse par la RD 81.

Le **6 Juin**, le **Championnat de l'Ain-Jura cycliste des Sapeurs Pompiers** démarrera de Drom, vers la mairie, pour se diriger à Ramasse par la RD 81 (route du Tunnel) et revenir par la Rue Hector Caillat.

Le stationnement sera interdit et la circulation sera à sens unique, de 14 H 00 à 17 H 00, sur la Rue de la Paix et la Rue Hector Caillat (dans le sens de la course).

Sur la Rue de la Fruitière (au sud du Presbytère) et la Route du Tunnel, le stationnement sera interdit et il est demandé de bien vouloir éviter de circuler dans le sens Sud/Nord (sens contraire de la course).

